



Bureau National des 31 août et 1er septembre 2011

Les membres du Bureau National de l'UNSA-CCI se sont retrouvés les 31 août et 1er septembre 2011 pour préparer la rentrée et faire le point sur le groupe de travail consacré au triptyque "mobilité / formation professionnelle / fin de carrière".

Groupe de travail du 30 août 2011

Ce groupe de travail a pour objet la préparation d'un accord sur l'encadrement de la mobilité, de la formation professionnelle et de la fin de carrière dans le cadre de la réforme du réseau consulaire. Dès la CPN de juin, nous avons soumis aux Présidents des propositions sur l'accompagnement en cas de mobilité et sur une convention de rupture de contrat en fin de carrière. Nous espérions pouvoir débattre sur la base de nos propositions mais force est de constater que les présidents ne sont pas encore prêts sur ces dossiers. La faute sans doute aux changements d'équipes au sein des services sociaux de l'ACFCI. Toujours est-il que la délégation des Présidents s'est contentée d'évoquer des pistes dont certaines, il faut le reconnaître, nous ont paru aller dans le bon sens.

Ils ont notamment repris l'idée que nous avons avancée (à la demande de nombreux salariés cadres) concernant une mobilité inter-régionale. Dans certains cas en effet, il est moins contraignant pour les agents de travailler pour une région limitrophe plus proche de leur lieu de vie. Les mesures d'accompagnement à la mobilité géographique sont valables quel que soit le nouveau lieu de travail. Pour ce faire, il faut trouver des outils statutaires permettant de changer de région puisque dans ce cas, il y aurait un nouvel employeur. Ce qui est certain, c'est que ce type de mobilité ne saurait être imposé au salarié.

Le second point positif est que le volet concernant le licenciement des agents en fin de carrière est abandonné pour laisser place à une convention de rupture de contrat nécessitant l'accord du salarié et qui concernerait tous les agents et non plus seulement les agents en fin de carrière. Les conditions de départ restent néanmoins à négocier.

Sur le volet "formation professionnelle", notre délégation est d'accord pour signer en l'état le projet qui avait été suspendu en octobre 2010. Malheureusement, ce texte négocié par l'ancienne équipe des Présidents est remis en question par la nouvelle délégation en ce qui concerne le financement des formations. Dans l'ancien texte, le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation professionnelle (1,5%) était porté à 1,9% dont 0,4% pour tenir compte des besoins liés à la réforme. La nouvelle proposition des Présidents n'est plus que de 1,7% dont 0,4% liés à la réforme. L'UNSA-CCI souhaite s'en tenir à ce qui était prévu auparavant pour ne pas amputer le plan de formation de 0,2%.

Proxim
Réformisme
Dialogue
Indépen
Expert
Ecoute
Pragmati
Solidarit



Il faudra attendre la prochaine réunion pour préciser ces premières approches avec pour échéance, un projet d'accord pour la CPN de décembre. Dans cet objectif, nous souhaitons solliciter notre base via les Unions Régionales, sur ces sujets. Le Conseil National Inter Régional prévu en novembre prendra en compte les informations que nos secrétaires régionaux auront récoltées afin d'arrêter les positions de notre syndicat et d'être prêts pour la CPN de décembre. Cependant, si nous estimons qu'à cette période le texte n'est pas abouti, nous demanderons un report à la prochaine CPN.

Rencontre avec Daniel Braud, Président de la CCIT d'Angoulême.

La réunion du Bureau National ayant eu lieu à Angoulême, Bernard Gauthier, Président de l'UNSA-CCI a proposé à son Président, une rencontre sur le thème de la réforme. Le Président Braud nous a invité à un déjeuner débat pendant lequel il a donné son sentiment sur la réforme. Il trouve en particulier que les échéances sont beaucoup trop courtes et que c'est incompatible avec une bonne mise en oeuvre. Il se montre néanmoins optimiste sur la préservation des emplois, les départs à la retraite dans les cinq ans à venir devant compenser les effets de la mutualisation des services supports et des suppressions d'emploi liées aux restrictions budgétaires. Nous lui avons cependant fait remarquer que le plan de licenciement de la CCI de Paris contredisait ses prédictions. Le repas était également largement consacré à la formation. Il est vrai que le CIFOP (centre de formation professionnelle d'Angoulême) est le fleuron de cette CCIT et fait preuve d'une vitalité remarquable. Le secret, dit le Président Braud, c'est de proposer des formations qui collent parfaitement au tissu local et répondent avant tout aux besoins des entreprises. Il n'est donc pas du tout inquiet des conséquences de la régionalisation sur son centre de formation.

Proxim
Réformisme

Dialogu

Indépen

Expert

Ecoule

Pragmati

Solidarit

Les réunions des groupes de travail nationaux à venir

Le Bureau national a fait le point sur les futures réunions des groupes de travail. Les prochaines rencontres vont s'enchaîner rapidement et il est nécessaire de s'organiser de manière à être le plus efficace possible. Chaque groupe de travail aura une délégation spécifique représentée par des membres du bureau national. Vous trouverez la composition des délégations sur le site, dans l'espace « membres ».

Calendrier des prochaines réunions.

- Le 16 septembre : prévoyance complémentaire santé
- Le 20 septembre : classification
- Le 21 septembre : statut et règlement intérieur
- Le 27 septembre : droits collectifs et politique salariale
- Le 27 septembre : préparation de la CPN
- Le 18 octobre : fonds social
- Le 19 octobre : CPN